

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00560  
Numéro SIREN : 479 836 397  
Nom ou dénomination : 2 CAGALIN

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 923

## DOSSIER GREFFE

à déposer avec un chèque de 45,02 €  
libellé à l'ordre du GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
à l'adresse suivante :

44 rue de la Bretonnerie  
45000 - ~~ORLEANS~~

18. PLACE WINSTON CHURCHILL.  
87000 LIMOGES

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 431	16 500	4 931	11 547
Autres immobilisations corporelles	1 652	1 655	-3	8 034
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	23		23	8
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 105</b>	<b>18 155</b>	<b>4 950</b>	<b>19 589</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	46 334		46 334	45 483
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	33 451		33 451	188 882
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	59 802		59 802	59 802
Disponibilités	571 932		571 932	492 084
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>711 520</b>		<b>711 520</b>	<b>786 251</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>734 626</b>	<b>18 155</b>	<b>716 471</b>	<b>805 839</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

*Mon avis certifié  
conforme à l'original*

*Deux copies certifiées  
conforme à l'original*

## Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	79 446	36 214
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>9 819</b>	<b>143 232</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>117 265</b>	<b>207 446</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 000	12 000
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>8 000</b>	<b>12 000</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	153 635	93 864
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 223	307 343
Dettes fiscales et sociales	135 634	143 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	91 714	42 156
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>591 205</b>	<b>586 393</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>716 471</b>	<b>805 839</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		586 393
(1) Dont à moins d'un an (a)	591 205	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

*Une copie certifiée conforme  
à l'original*

*Une copie certifiée conforme  
à l'original*

**COMPTES ANNUELS**

**2022**

**Période du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**ANNEXE**

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 CAGALIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 716 471 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 819 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 431			21 431
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 965		10 313	1 652
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 396</b>		<b>10 313</b>	<b>23 083</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	8	15		23
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8</b>	<b>15</b>		<b>23</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>33 403</b>	<b>15</b>	<b>10 313</b>	<b>23 105</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			15	15
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>15</b>	<b>15</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 313		10 313
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>10 313</b>		<b>10 313</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 884	6 617		16 500
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 931	10	2 289	1 655
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 815</b>	<b>6 626</b>	<b>2 289</b>	<b>18 155</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 815</b>	<b>6 626</b>	<b>2 289</b>	<b>18 155</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 33 451 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	33 451	33 451	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>33 451</b>	<b>33 451</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir


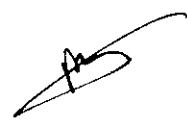
	Montant
COMMISSION CARBURANT A RECEVOIR	5 138
<b>Total</b>	<b>5 138</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	12 000	8 000	12 000		8 000
<b>Total</b>	<b>12 000</b>	<b>8 000</b>	<b>12 000</b>		<b>8 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		8 000	12 000		

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 591 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 223	210 223		
Dettes fiscales et sociales	135 634	135 634		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	245 348	245 348		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>591 205</b>	<b>591 205</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	153 635			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 91 714 euros.

## Notes sur le bilan

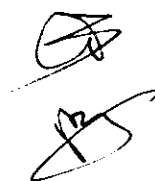
## Charges à payer

	Montant
FFNP REDEVANCE PETROLIERE FIXE	64 723
FFNP REDEVANCES AUTOROUTIERES	835
FFNP EDF	8 889
FFNP EAU	3 960
FFNP HONORAIRES COMPTABLES	1 469
FFNP TELEPHONE	720
FFNP HONORAIRES JURIDIQUES	1 008
FFNP CHARGES DIVERSES	4 560
DETTES PROV /CONGES PAYES	32 220
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	24 500
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	9 666
CHARGES SOCIALES A PAYER DU PERSONN	9 180
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 005
<b>Total</b>	<b>163 735</b>

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social				20 000,00	20 000,00
Nombre d'actions ordinaires				200,00	200,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)				1 728 248,34	2 064 216,00
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions				155 390,55	13 472,35
Impôts sur les bénéfices				3 232,00	1 027,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions				143 232,37	9 819,14
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions				760,79	62,23
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions				716,16	49,10
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés					18
Montant de la masse salariale				487 951,26	593 745,25
Montant des sommes versées en avantages sociaux				63 745,03	161 750,85



**2 CAGALIN**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €**  
**Siège social : aire de Beaune les Mines A20**  
**87280 - BEAUNE LES MINES**  
**RCS LIMOGES 479 836 397**  
-----000-----

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**  
**se clôturant le 31 Décembre 2022**  
**A l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Associés**  
**du 30 Juin 2023**  
-----000-----

**PROJET DE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, propose que le montant du bénéfice de l'exercice, soit :

**9 819,14 €**

soit affecté de la manière suivante :

au poste «AUTRES RESERVES» pour 9 819,14 €

Le poste «AUTRES RESERVES» serait porté de 79 446,25 € à 89 265,39 €.

Par référence aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été procédé à une distribution de DIVIDENDES au titre des trois derniers exercices sociaux :

	2019	2020	2021
Dividendes bruts	/	/	100 000 €
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % réservé aux personnes physiques	/	/	100 000 €

**RESOLUTION**

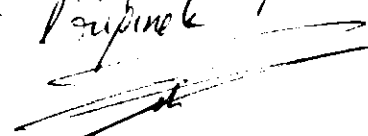
L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide que le montant du bénéfice de l'exercice, soit :

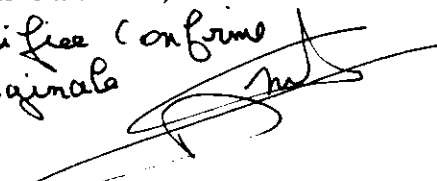
**9 819,14 €**

sera affecté de la manière suivante :

au poste «AUTRES RESERVES» pour 9 819,14 €

Le poste «AUTRES RESERVES» sera porté de 79 446,25 € à 89 265,39 €.

*Copie certifiée conforme  
à l'original*  


*Copie certifiée conforme  
à l'original*  


Par référence aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été procédé à une distribution de DIVIDENDES au titre des trois derniers exercices sociaux :

	2019	2020	2021
Dividendes bruts	/	/	100 000 €
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % réservé aux personnes physiques	/	/	100 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

